

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

Des territoires engagés mobilisant les Solutions fondées sur la Nature pour leur aménagement

OBJECTIF

Aménager avec et pour la biodiversité en zone urbaine

PROBLÉMATIQUES

Les zones urbaines et périurbaines sont constituées d'espaces de plus en plus minéralisés laissant peu de place aux sols vivants et à la biodiversité. Les pics de pollution y sont récurrents et fréquents et les eaux pluviales de plus en plus difficiles à évacuer. Le niveau sonore élevé et la pollution lumineuse participent aux pressions sur le cycle de vie naturel des végétaux, des animaux et des êtres humains. Certains types de matériaux de construction et de revêtements de sols accroissent l'accumulation de chaleur, élevant les températures moyennes en zone urbanisée de plusieurs degrés, ce en période diurne et nocturne (îlot de chaleur).

Les collectivités se doivent donc de mettre en œuvre des stratégies de désimperméabilisation et de renaturation cohérentes au regard des enjeux environnementaux, mais également pour proposer aux habitants des espaces "vivables" dans le contexte de réchauffement climatique global et de périodes caniculaires en forte augmentation. Il convient de rappeler qu'avant d'engager une stratégie de renaturation et de désimperméabilisation dont le coût pour les finances publiques est très important, la priorité doit être donnée à la réduction de l'artificialisation (cf. fiche B20) et à l'intégration de la biodiversité dans la planification urbaine (cf. fiche B22).

DESCRIPTION

1. S'appuyer sur la biodiversité en ville pour relever les défis sociétaux et environnementaux (adaptation au changement climatique, santé, qualité et quantité de l'eau,...)

1.1. Renforcer la nature en ville

- Mettre en place des Trames Vertes et Bleues (TVB) en ville, notamment dans le cadre des opérations de renouvellement urbain.
- Prévoir dans les documents d'urbanisme (cf. fiche B22) et projets d'aménagement des ratios de surfaces végétalisées en privilégiant les végétaux sauvages d'origine locale (cf. fiche B19).
- Désimperméabiliser et végétaliser des espaces publics : cours d'école, parkings, places, trottoirs,...
- Promouvoir les bienfaits de la nature en ville, y compris en termes économiques (par exemple les services de régulation climatique et la plus-value immobilière associés aux micro-forêts urbaines) afin de déployer les Solutions fondées sur la Nature en ville.
- Préserver et restaurer les zones humides en ville et/ou à proximité des villes, et gérer les eaux pluviales par une approche hydrologique et pas uniquement hydraulique.
- Gérer durablement les espaces de biodiversité en ville : couvert permanent, gestion différenciée, zéro phyto dans les jardins et espaces verts, agroforesterie,...

1.2. Préserver les sols (cf. fiche B20)

- Valoriser et réutiliser les espaces artificialisés en démontrant l'intérêt socio-économique de cette réutilisation : aménager les friches industrielles, renouveler et moderniser les Zones Industrielles et Zones d'Activités Commerciales vieillissantes,...
- Mobiliser des outils comme le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEANP) et la Zone à protéger (AP) du PLU pour protéger les terres agricoles et naturelles dans les espaces périurbains, afin de préserver les TVB et contribuer au maintien de systèmes productifs et alimentaires locaux.

1.3. Intégrer des solutions architecturales intégrant la biodiversité dans les réhabilitations et nouveaux projets

- Intégrer des solutions innovantes dans la conception des bâtiments ou des rénovations (par exemple dans les matériaux utilisés, comme le chanvre).
- Intégrer la biodiversité dans la conception des nouveaux quartiers et bâtiments : toitures végétalisées, murs végétaux, cavités pour refuges à oiseaux, batraciens, reptiles et chauve-souris, gestion des eaux pluviales à la parcelle,...
- Penser les usages et fonctions adaptés à des solutions pérennes et ancrées dans les pratiques (gestion, entretien, renouvellement, partage,...).

2. Faire évoluer le regard des habitants et des acteurs locaux sur la biodiversité en ville

- Sensibiliser aux bienfaits de la nature en ville afin de restaurer la perception quotidienne des liens paysage-nature-qualité de vie (cf. fiche D34) :
 - Développer des animations pour les citoyens comme des balades urbaines et périurbaines afin de sensibiliser à la végétation spontanée dans les rues, à l'entretien sans pesticides favorisant la venue d'insectes pollinisateurs.
 - Expliquer la nécessité de désimperméabiliser les sols en mettant en avant les services rendus : le rafraîchissement naturel, le meilleur écoulement des eaux pluviales, le retour aux nappes d'eau souterraines, l'évitement des inondations et de l'érosion des sols (cf. fiche B20).
 - Justifier les apports de la biodiversité en ville sur la santé et le bien-être (One Health).
- Développer les formations techniques sur la préservation de la biodiversité pour les agents des collectivités : entretien sans pesticides de synthèse (arrachage manuel, mécanique, thermique,...), gestion différenciée des espaces verts,...

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Le plan d'action biodiversité 2019-2024 de la ville de Niort prévoit plusieurs actions afin de reverdir la ville, notamment la renaturation de zones refuge, la création de vergers participatifs et de micro-forêts urbaines ou encore la poursuite du programme « Jardins de trottoirs », engagé dans le précédent plan d'actions.
- Lancée en novembre 2020 par la municipalité, Bordeaux grandeur nature est une démarche de reconquête végétale se traduisant dans la mise en œuvre d'une stratégie globale de végétalisation, en structurant la ville autour d'une charpente verte et articulée autour de 4 axes : protéger, renouveler, planter, participer.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Augmentation de la part des espaces verts dans le total des espaces urbanisés
- (Ind.) Augmentation du nombre de projets architecturaux labellisés (HQE, BREEAM, Biodiversity, Effinature)
- (Ind.) Augmentation de l'abondance des oiseaux communs (bâti)
- Mise en place d'indicateurs régionaux de perméabilité et de végétation en ville
- Meilleure qualité de vie des habitants (évaluation de l'amélioration du bien-être par sondage)
- Formation des agents des collectivités à la gestion de la nature en ville

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : Agences d'Urbanisme, Région, Etat,...
- **Porteurs de projets « types »** : URCAUE, Départements, Collectivités locales
- **Partenaires techniques** : Cerema, GIP Littoral, ARB, ADEME, OFB, Services de l'Etat, Acteurs de la protection de la nature, de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier, de l'enseignement et EEDD et socio-économiques
- **Partenaires financiers potentiels** : EPCI, Région, DDTM, ADEME, Agences de l'eau

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : FEDER 2021-2027
- OFB : Dispositif TEN
- Agence de l'eau Adour-Garonne : Favoriser la renaturation pour mieux gérer les eaux pluviales et s'adapter au changement climatique - 11^{ème} programme d'intervention
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : plusieurs aides proposées dans le 11^{ème} programme d'intervention
- Région : AAP Nature et transitions
- Banque des Territoires : Accompagner la végétalisation des établissements scolaires, Etre accompagné dans les projets de transition écologique et environnementale, Etre accompagné dans l'amorçage d'un projet de transition écologique »
- COT ou équivalent (contrat de transition de l'ADEME)

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 1. Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients (mesures 1.3, 4,4)
- **Néo Terra** : Fiche 72. Faire des friches une opportunité de sobriété foncière [...] / Fiche 73. Dépolluer les friches industrielles [...] / Fiche 80. Agir sur les bâtiments administratifs et les lycées
- **SDAGE AG** : Orientation A. Concilier les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire
- **SDAGE LB** : Orientation 3D. Maîtriser les eaux pluviales par la mise en place d'une gestion intégrée à l'urbanisme
- **SRADDET** : Objectif 35. Développer la nature et l'agriculture en ville [...] / Fiche 36. Requalifier les entrées de villes [...] / Fiche 37. Valoriser les eaux pluviales et les eaux grises [...]

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

